



Enquêtes de recensement de la population

397 732 Martiniquais au 1^{er} janvier 2006

Au 1^{er} janvier 2006, la Martinique compte 397 732 personnes. La croissance démographique se poursuit à rythme constant. Elle est portée uniquement par l'excédent des naissances sur les décès. Après cinq années de collecte, les premiers résultats officiels tirés de la nouvelle méthode de recensement de la population en cours depuis 2004 peuvent être établis.

Une croissance de la population portée par le solde naturel

Au 1^{er} janvier 2006 la population de la Martinique s'élève à 397 732 habitants soit environ 16 000 de plus qu'en 1999. Avec 353 habitants au km², le département a la plus forte densité des quatre Dom. Entre 1999 et 2006, la population a augmenté au rythme annuel de 0,6%, ce qui est identique au taux de croissance annuel observé entre 1990 et 1999. La région se situe à la douzième place des régions françaises entre l'Alsace et la Guadeloupe mais en dessous du niveau métropolitain (+0,7% par an).

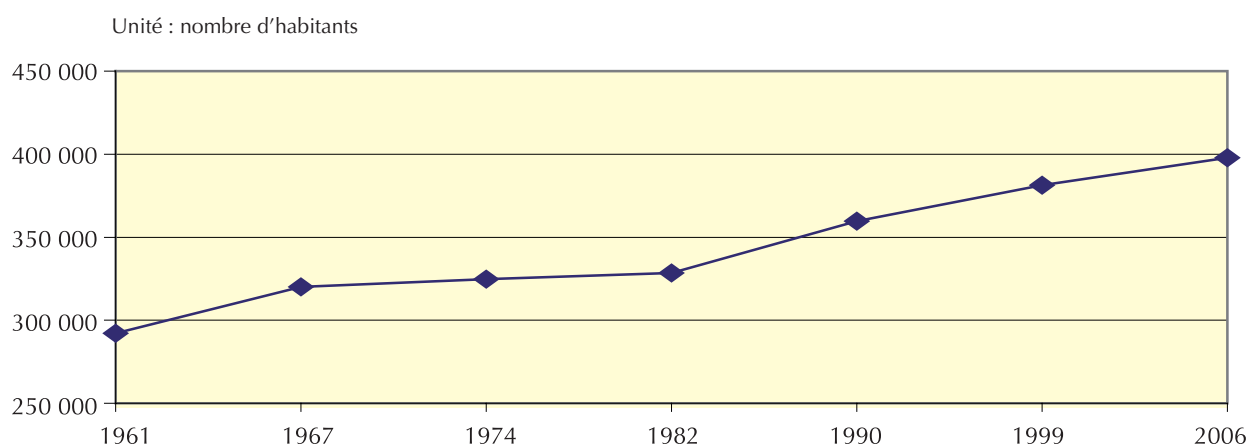
La progression de la population martiniquaise est due au solde naturel. Les naissances restent nettement supérieures

aux décès même si l'accroissement naturel (de l'ordre de 2 900 personnes par an) s'est ralenti par rapport à la période précédente.

Dans le même temps, le solde migratoire apparent¹ reste déficitaire, il y a un peu plus de personnes parties de la Martinique que de personnes arrivées entre 1999 et 2006. Toutefois l'ampleur de ce déficit est trois fois moins important qu'entre 1990 et 1999.

Une croissance à rythme constant depuis 1990

Évolution de la population de la Martinique depuis 1961



Source : Insee, recensements de la population

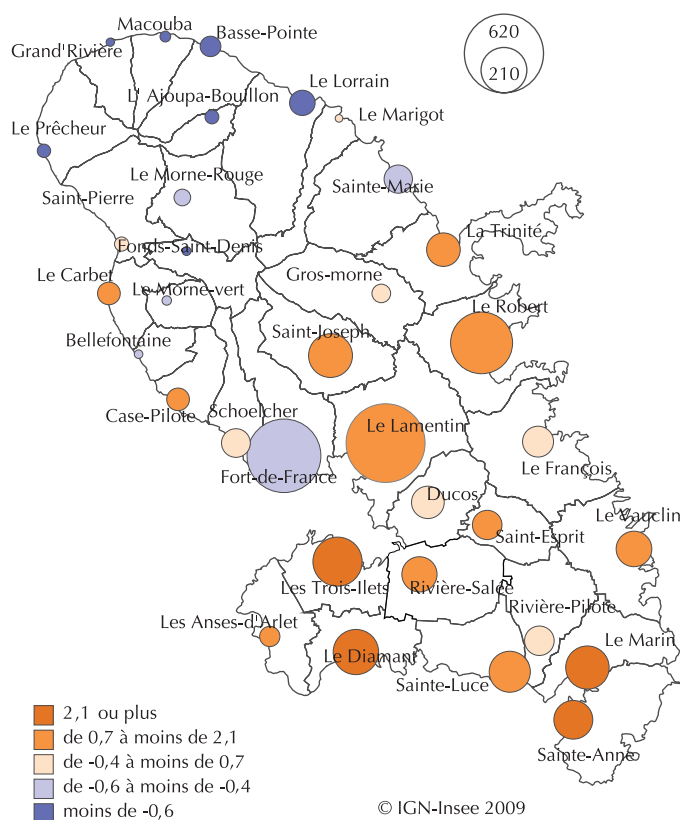
(1) Voir le mode de calcul en page 4



Près de deux tiers des communes de Martinique gagnent des habitants

Évolution annuelle de la population des communes de Martinique entre 1999 et 2006

Unité : nombre



Sur les 34 communes de la Martinique, 22 gagnent des habitants entre 1999 et 2006, soit près de deux tiers des communes.

Les cinq communes les plus peuplées -Fort-de-France, Le Lamentin, Le Robert, Schoelcher et Sainte-Marie- abritent près de la moitié des habitants sur seulement 20% du territoire martiniquais. Parmi ces grandes communes, Le Lamentin et Le Robert ont un rythme annuel de croissance supérieur aux autres avec 1,7%. Cela s'explique par la conjonction d'un excédent naturel (nombre de naissances supérieur à celui des décès) et d'un solde migratoire apparent positif. Malgré tout ce rythme est en dessous de celui de la précédente période intercensitaire.

Après une progression continue depuis 1961 portant la population à plus de 100 000 personnes en 1990, la ville de Fort-de-France perd des habitants au rythme de -0,6% par an entre 1999 et 2006, comme entre 1990 et 1999. Bien que la ville présente un excédent naturel, le solde migratoire apparent négatif, plus de départs que d'arrivées dans la commune, engendre une baisse de population.

Parmi les communes qui perdent des habitants, Fort-de-France est la plus impactée avec 3 800 habitants de moins qu'en 1999. Les autres communes dont la population diminue sont toutes localisées dans le Nord de l'île : Sainte-Marie, le Lorrain, le Morne Rouge, l'Ajoupa-Bouillon, le Morne-Vert. Dans ces communes, la baisse de la population correspond à un retournement de tendance, après une croissance modérée entre 1990 et 1999.

Perte de population à Fort-de-France, forte croissance au Lamentin et au Robert

Les quinze communes les plus peuplées de Martinique

Unité : nombre, part et évolution en %

Commune	Population 2006	Part de la population régionale	Évolution annuelle 1999-2006
Fort - de - France	90 347	23	-0,6
Lamentin (Le)	39 847	10	1,7
Robert (Le)	23 856	6	1,7
Schoelcher	21 419	5	0,4
Sainte - Marie	19 528	5	-0,4
François (Le)	19 201	5	0,5
Saint - Joseph	17 107	4	1,2
Ducos	15 977	4	0,7
Trinité (La)	13 677	3	0,9
Rivière- Pilote	13 629	3	0,7
Rivière- Salée	13 144	3	1,0
Gros - Morne	10 875	3	0,3
Sainte - Luce	8 910	2	2,1
Saint - Esprit	8 806	2	1,0
Vauclin (Le)	8 689	2	1,6

Source : Insee, Recensement 2006



Les communes au sud de Fort-de-France en forte croissance

Entre 1999 et 2006, cinq communes de la Martinique ont des évolutions annuelles moyennes supérieures à 2%. Le taux de croissance est record au Diamant (4,5 % par an). Suivent les Trois-Ilets, Saint-Anne, le Marin et Sainte-Luce. Ces communes ont un accroissement de la population largement porté par un solde migratoire apparent positif, les arrivées l'em-

portant sur les départs. Un phénomène de périurbanisation apparaît : des migrations résidentielles s'opèrent du centre de l'agglomération foyale vers des zones périphériques en particulier du Sud de l'île. Dans cette zone ce sont les petites communes qui gagnent le plus d'habitants.

Attractivité de la zone d'emploi Sud-Caraïbe

Les zones d'emploi Sud-Caraïbe et Sud sont les plus dynamiques avec des rythmes annuels de croissance respectivement de 1,7% et 1,2%. Elles se distinguent des autres zones d'emploi martiniquaises par le fait que ce sont les seules à enregistrer plus d'entrées que de sorties sur leurs territoires. La zone Nord-Atlantique suit l'évolution inverse : elle perd plus de 3 000 habitants entre 1999 et 2006. La baisse de la population de cette zone est due à son manque d'attractivité,

tendance déjà constatée entre 1982 et 1999. Elle contribue à la diminution du poids démographique du Nord de la Martinique en cours depuis 1961.

Hugues HORATIUS-CLOVIS

Population des zones d'emploi de Martinique

Unité : nombre et %

	Population 2006	totale	Évolution annuelle 1999 - 2006	
			due au solde naturel	due au solde migratoire
ZE Centre agglomération	168 720	0,2	0,8	-0,5
ZE Sud - Caraïbe	62 826	1,7	0,8	0,9
ZE Sud	55 313	1,2	0,7	0,5
ZE Centre- Atlantique	67 936	0,7	0,8	-0,1
ZE Nord- Caraïbe	23 807	0,2	0,6	-0,4
ZE Nord- Atlantique	19 130	-0,7	0,4	-1,1
Martinique	397 732	0,6	0,7	-0,1

Source : Insee, recensements de la population

Les zones d'emploi de Martinique

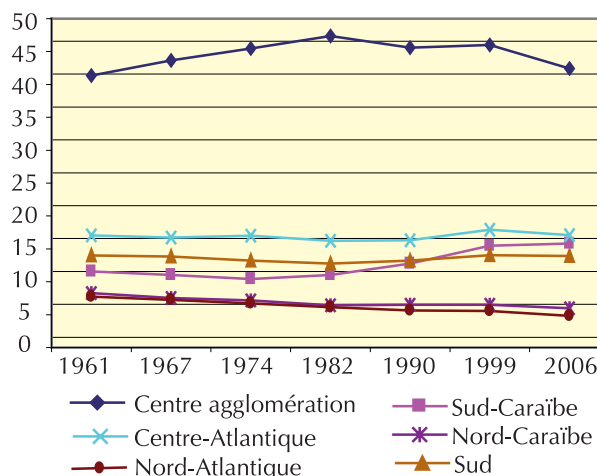
Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les communes de Martinique sont réparties dans six zones d'emploi :

- Centre agglomération : Fort-de-France, le Lamentin, Saint-Joseph, Schoelcher.
- Sud-Caraïbe : les Anses-d'Arlet, le Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit, Sainte-Luce, les Trois-Ilets.
- Sud : le François, le Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, le Vauclin.
- Centre-Atlantique : Gros-Morne, le Robert, Sainte-Marie, Trinité.
- Nord-Caraïbe : le Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, le Morne-Rouge, le Prêcheur, Saint-Pierre, le Morne-Vert, Bellefontaine.
- Nord-Atlantique : l'Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Grand'Rivière, le Lorrain, Macouba, le Marigot.

Le Nord de la Martinique perd du poids

Le poids des zones d'emploi en Martinique

Unité : en %



Source : Insee, recensements de la population



Pour comprendre ces résultats

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Avec cette méthode de recensement, les populations légales de toutes les collectivités territoriales et de toutes les circonscriptions administratives seront publiées annuellement. La population se réfère à la même année pour toutes les communes afin de préserver l'égalité de traitement entre elles. Fin 2008, les populations légales de chaque commune, qui prennent effet au 1er janvier 2009, sont calculées par référence à l'année du milieu du cycle 2004-2008, c'est-à-dire au 1er janvier 2006.

Les chiffres de population sont ceux de la population légale municipale. C'est la population statistique comparable à la population sans double compte des précédents recensements. Elle comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune.

Elle exclut la population comptée à part.

Solde migratoire apparent, solde naturel

La population d'un territoire varie en raison d'événements « naturels » (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties).

Elle vérifie l'égalité suivante :

Variation totale de la population = solde naturel + solde migratoire
où le solde naturel est égal à la différence des naissances et des décès et le solde migratoire à celle des entrées et des sorties.

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- la variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).
- Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'État-Civil.
- Le solde migratoire est, quant à lui, estimé, indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

En conséquence, ce solde migratoire est de fait altéré des imprécisions sur la variation totale de population.

Le solde migratoire est donc qualifié d'« apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population des territoires.

Bibliographie

« La population légale des communes - 63 235 568 habitants au 1er janvier 2006 », Insee Première n° 1217, janvier 2009.

« Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », Insee première n° 1218, janvier 2009.

« Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007 - Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises », Insee Première n° 1219, janvier 2009.

« Bilan démographique 2008 - Plus d'enfants, de plus en plus tard », Insee Première n° 1220, janvier 2009

La population légale de toutes les communes et circonscriptions administratives est accessible sur Insee.fr à la rubrique « Le recensement de la population ».